

Bayeux **a**vivre

f i t You Tube bayeux.fr

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA VILLE DE BAYEUX DÉCEMBRE 2021

▲ 95



↳ le Dossier

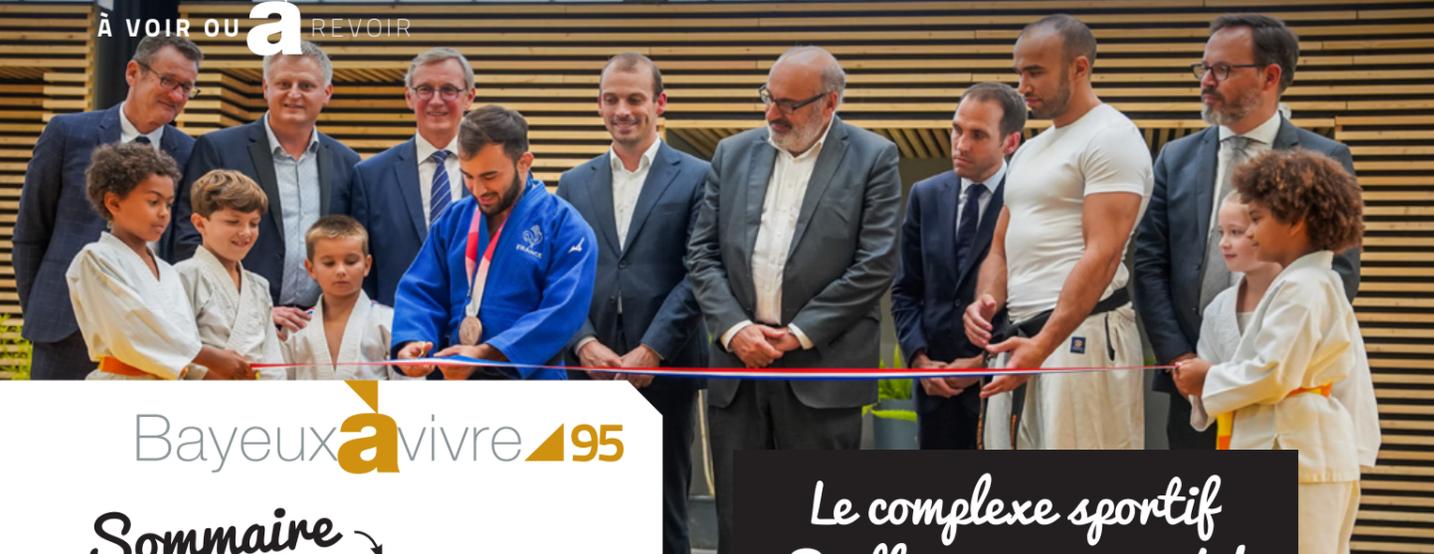
FIN D'ANNÉE UN NOËL ANIMÉ

PAGE 10

et aussi...

PAGE 6
Graine de Mots
10^e édition !

PAGE 12
Musées
Quand voyagent
les œuvres...



Bayeux **a** vivre 195

Sommaire

UN CHAPITRE À ÉCRIRE 4
AMÉNAGEMENT DURABLE
BESSIN URBANISME
DEVIENT TER BESSIN

UNE IDÉE À SUIVRE 6
GRAINE DE MOTS
10^e ÉDITION !

UN SUJET À COMPRENDRE 8
MEUBLÉS DE TOURISME
LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION

le Dossier

UN TEMPS FORT À NE PAS MANQUER 10
FIN D'ANNÉE
UN NOËL ANIMÉ

UNE VILLE À EXPLORER 12
MUSÉES
QUAND VOYAGENT LES ŒUVRES...

UN AVENIR À CONSTRUIRE 14
ATTRACTIVITÉ
UN NOUVEAU PÔLE SANTÉ
EN CENTRE-VILLE

DES INFOS À NOTER 16

DES OPINIONS À EXPRIMER 18

UN BAYEUSAIN À CONNAÎTRE 19
MATHIS MAGLOIRE
PRODIGE DE LA RÉPUBLIQUE

Le complexe sportif Eindhoven inauguré !

Mercredi 15 septembre, Patrick Gomont, Maire de Bayeux, Jean-Léonce Dupont, Président du Département du Calvados, Gwenn Jeffroy, sous-préfet de Bayeux, Aline Louisy-Louis, vice-présidente de la Région Normandie en charge du sport, et les représentants de la ville jumelle d'Eindhoven ont inauguré le complexe sportif éponyme. Très attendu, l'équipement de 2 500 m² a accueilli d'autres invités de marque pour son ouverture : Luka Mkheidze, champion de judo et médaillé de bronze aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, et Djema Belkhodja, vice-champion du monde et douze fois champion de France de karaté kyokushin, ont accompagné les jeunes licenciés du club de judo lors du coupé de ruban. Une présence toute choisie puisque le nouveau complexe héberge - entre autres - un dojo départemental. Dédié aux associations et clubs, il est également ouvert aux scolaires, ligues et fédérations. Pour que vive toujours plus le sport à Bayeux !

Standing ovation



La 28^e édition du Prix Bayeux Calvados-Normandie des correspondants de guerre s'est achevée dimanche 10 octobre. Une nouvelle fois, Bayeux est devenue durant quelques jours la capitale du reportage de guerre. Une nouvelle fois, les visiteurs ont répondu présents et se sont immergés dans le terrible quotidien du monde. Cette édition aura notamment été marquée par la soirée du vendredi, centrée sur les dix ans du conflit syrien, animée par Éric Valmir et ponctuée d'une standing ovation de près de dix minutes.

Octobre rose



Hôpital, commerçants, associations, centre aquatique... De nombreuses initiatives ont permis de soutenir la lutte contre le cancer du sein durant la campagne Octobre rose. Si la Ville les a mises en lumière en communiquant via ses réseaux sociaux, elle a également affiché son soutien en parant ses murs de rose à la tombée de la nuit.

Des goûters enchanteurs...



En 2020, les goûters spectacles avaient été contraints de renoncer à leur format habituel. Des paniers garnis avaient néanmoins été distribués aux inscrits. Cette année, la gourmandise a renoué avec le divertissement ! Les 16, 17 et 18 novembre, plus de 350 seniors bayeusains ont ainsi profité d'un goûter local ET d'un spectacle envoûtant... Un duo de mentalistes a fasciné le public avant de laisser place au musicien Régis Suez.



Créer du lien

Samedi 16 octobre, les acteurs du réseau périnatalité et petite enfance se sont retrouvés pour un forum ouvert à tous. Pour les visiteurs, l'occasion de rencontrer les différents professionnels de la petite enfance. Pour ces derniers, une opportunité exceptionnelle de pouvoir échanger, se rencontrer, créer du lien. Pour toujours mieux orienter les parents et les enfants dans leur parcours familial.



Patrick GOMONT
Maire de Bayeux

édito

L'ATOUT CŒUR DE VILLE

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaitais rappeler l'importance de notre centre-ville marchand, l'attention que nous lui portons et l'ambition que nous avons pour l'avenir de ce poumon de la ville et de l'intercommunalité.

Si l'essor du e-commerce le fragilise, il se porte bien. Le taux de vacance commerciale s'établit à 4,22 % (national : 11 %). Les bornages téléphoniques révèlent qu'il a accueilli 1 million de visiteurs en juillet et août. Des chiffres considérables en l'absence de nos chers touristes anglophones.

Notre refus d'installer des centres commerciaux en périphérie (renforcé par le PLUi qui impose à tout commerce de moins de 300 m² d'être situé en centralité), l'investissement dans la qualité des espaces urbains, des services, l'événementiel, l'attractivité touristique ont permis de garder une belle dynamique. Là où tant de centres se paupérisent.

Mais nous ne nous en contentons pas. Convaincus que si le cœur de ville se porte bien c'est tout un bassin de vie qui se porte mieux. Convaincus que cet écrin médiéval doit être vivant.

Aussi, nous avons choisi de le rendre plus convivial et familial en mettant en place la piétonisation et la gratuité du stationnement chaque samedi de l'été ainsi que deux week-ends de décembre. Afin que chacun renoue avec le plaisir de s'y retrouver en toute tranquillité et sans pollution.

Nous avons adopté une réglementation visant à réguler les meublés de tourisme. Car cette revitalisation n'est pas qu'un défi économique, c'est aussi un besoin social ! Habitat, offre de santé, mobilité, sécurité, accessibilité, animation et stationnement en sont les clés.

Pour atteindre nos objectifs, nous nous appuyons sur le dispositif « Petites Villes de Demain » pour en faire le cœur urbain de Bayeux Intercom, voire du Bessin. Excellentes fêtes de fin d'année.

Bien sincèrement.



**AMÉNAGEMENT DURABLE
BESSIN URBANISME
DEVIENT TER BESSIN**

Depuis sa création en 2003, le syndicat mixte Bessin urbanisme – au sein duquel siègent des élus de la Ville de Bayeux – n’a eu de cesse d’évoluer. De ses premières missions axées autour de l’aménagement du territoire, Bessin urbanisme s’est vu confier des compétences liées au climat, à l’énergie et plus récemment à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI). Avec des actions élargies et non plus centrées autour de l’urbanisme, il convenait de changer l’identité du syndicat : ainsi est né TER Bessin.

UNE COHÉRENCE TERRITORIALE

Dès sa création il y a presque vingt ans, TER Bessin est innovant : le syndicat s’organise à l’échelle des sept intercommunalités alors existantes. D’Isigny-sur-Mer à Creully, en passant par Bayeux et Tilly-sur-Seulles, il dessine et coordonne le

schéma de cohérence territoriale (SCOT). Feuille de route pour l’aménagement du bassin de vie qu’est le Bessin, le SCOT détermine pour les vingt ans à venir le développement du territoire. Organisation de l’habitat, destination des sols, développement des mobilités, gestion de l’environnement, préservation du patrimoine...

Les missions sont nombreuses et la création du syndicat une révolution : établir un plan d’urbanisme à l’échelle de sept intercommunalités, c’est du jamais vu ! Bientôt, d’autres missions viennent s’ajouter au tableau de TER Bessin, qui continue ainsi de déployer son savoir-faire à l’échelle du territoire.



le mot de...
Arnaud Tanquerel
Premier adjoint de la Ville de Bayeux et Président de TER Bessin

« Avec le réchauffement climatique, nul ne peut ignorer les changements à venir et notamment la montée du niveau de la mer. Avec elle, le visage du territoire pourrait être modifié et c’est aujourd’hui qu’il faut anticiper ces évolutions. S’appuyer sur TER Bessin, c’est s’appuyer sur une structure qui a toujours su innover et voir loin, qui a fédéré trois intercommunalités, diversifié ses champs d’action, tout en restant proche des habitants. »

ÉCONOMIES D’ÉCHELLE

Convaincu par ce fonctionnement mutualisé, Patrick Gomont – alors président de Bessin urbanisme – propose en 2015 de confier au syndicat la gestion d’un service instructeur vers lequel convergeraient toutes les demandes d’autorisations d’urbanisme formulées sur le territoire. Si les dépôts restent effectués en mairie, TER Bessin s’organise pour traiter les 3 500 demandes annuelles de modification, démolition, extension, création qui émanent des habitants ou sociétés. La même année, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (TECV) impose aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants la définition d’un plan climat air énergie territorial (PCAET). Concernées, Bayeux Intercom et Isigny Omaha Intercom proposent de s’appuyer sur TER Bessin, déjà aux manettes du SCOT. L’intercommunalité Seulles Terre et Mer s’intègre volontairement dans le dispositif. Une nouvelle fois, la cohérence territoriale et les économies d’échelle sont mises en avant.

GEMAPI, NOUVELLE COMPÉTENCE

Conséquence de la loi NOTRe* qui renforce notamment le rôle des intercommunalités, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence transférée, au 1^{er} janvier 2018, aux structures intercommunales. Dans la poursuite de la logique instaurée, les élus décident, à l’unanimité, de transférer GEMAPI à TER Bessin avec toujours pour ambition de penser les objectifs à l’échelle du territoire et d’en réduire les coûts. Fort de ses vingt ans d’expérience, le syndicat s’enrichit donc début 2022 d’une équipe dédiée à GEMAPI. Véritable outil destiné à répondre aux enjeux du réchauffement climatique, TER Bessin peut compter sur le soutien de ses partenaires. Récemment, l’État a souligné la construction territoriale innovante de la structure en lui accordant une dotation exceptionnelle. ▲

*Loi NOTRe pour Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

TER BESSIN EN QUELQUES DATES



en bref



Nouvelle identité

Pour suivre l’évolution du syndicat, l’identité TER Bessin reprend ses fondamentaux : la terre, l’air et l’eau se retrouvent dans son logo. L’association des trois intercommunalités peut se lire dans le nom « TER » qui fait également écho à l’idée de cohérence TERRitoriale. Les couleurs dominantes de Bayeux Intercom, Isigny Omaha Intercom et Seulles Terre et Mer ont été conservées quand le slogan « L’aménagement durable en action » vient signer cette nouvelle identité.

Plan climat air énergie territorial

Le PCAET comprend 94 actions concrètes. Parmi elles, trente sont assurées par TER Bessin car menées à l’échelle du territoire. En plus de ces actions, les équipes du syndicat assurent des missions d’animation et de coordination. Les autres actions sont des mesures mises en place par les communes.

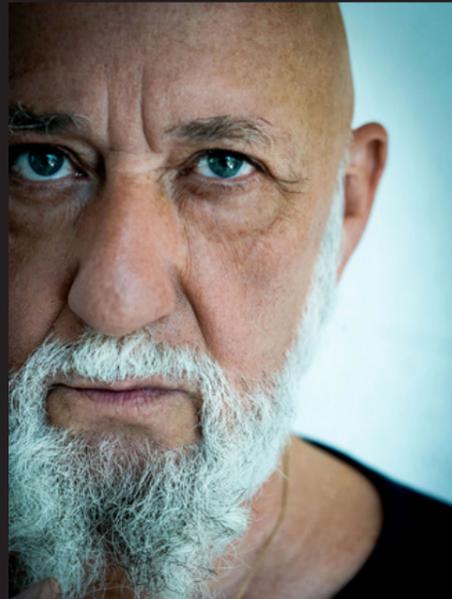
GEMAPI

Une taxe pour assurer la compétence obligatoire
Après études, différents scénarii sont évoqués pour protéger les milieux aquatiques (mares, rivières, zones humides...) et les biens et services contre les inondations. D’un côté, des objectifs autour du grand cycle de l’eau : des rivières, des plans d’eau, des berges propres pour des cultures saines et une eau potable. De l’autre, des enjeux liés aux risques d’inondations. Nécessaire pour mener à bien ces missions de protection, la taxe GEMAPI sera mise en place durant l’été 2022. Elle sera proportionnée aux moyens de chaque foyer.

GRAINE DE MOTS

10^e
ÉDITION !

Graine de Mots, le festival bayeusain des arts de la parole, revient du 11 janvier au 5 février avec une dixième édition riche en partages et découvertes. À force de contes, de chants, de lectures, « GDM » sème depuis sa création ses graines de mots. Porté à nouveau par des têtes d'affiche, agrémenté d'une programmation dédiée au jeune public, Graine de Mots revient sur le devant de la scène, pour notre plus grand plaisir...



LE CONTE À L'HONNEUR

Pour sa dixième édition, le festival Graine de Mots a choisi de mettre en lumière le conte et la parole. Bardes à l'époque gauloise, troubadours au Moyen Âge, les conteurs ont de tout temps perpétué la tradition de l'art de la parole. Aujourd'hui, les artistes associent à leur voix musique, théâtre, nouvelles technologies, offrant au public des expériences artistiques et culturelles inouïes. À Bayeux, Graine de Mots va plus loin encore en associant des conteurs

d'origines et d'univers différents. Avec « Conteurs & Co », un spectacle commandé par la Ville pour le festival, deux conteurs et deux conteuses – qui ne se connaissent pas – ont travaillé main dans la main pour relever un défi inédit : créer un spectacle autour de leurs textes respectifs. Festival des arts de la parole avant tout donc, Graine de Mots accueillera également le conteur Yannick Jaulin et l'autrice Alice Zeniter. Le premier, accompagné d'un musicien, se joue du patois et

des « maux » de sa langue. La seconde, associée à un circassien, s'interroge sur comment naissent les histoires... Les histoires... Olivia Moore, humoriste prometteuse, a pris le temps de les étudier. Sur scène, elle reviendra sur LA grande histoire : celle de l'amour... Du conte, de l'humour, et des chansons aussi ! Graine de Mots accueillera les célèbres CharElie Couture – de retour sur scène après la sortie de son 24^e album studio – et Ours, accompagné d'Émilie Marsh. À leurs côtés, les



le mot de...

David Lemaesquier
Maire-adjoint en charge de l'action culturelle et de la vie associative

« Le dernier Graine de Mots s'était achevé quelques semaines avant le premier confinement. Après deux ans difficiles pour le monde du spectacle et de la culture, la Ville de Bayeux est heureuse de retrouver son festival des arts de la parole et de célébrer sa 10^e édition ! La programmation est dense, riche et n'attend plus que les spectateurs pour des moments de convivialité et d'échange. »

en bref



Graine de Mômes

Du 12 au 22 janvier, Graine de Mots se concentre essentiellement sur son plus jeune public avec une programmation dédiée : bienvenue à Graine de Mômes ! Théâtre, lectures, concerts, spectacles de marionnettes, ateliers, expositions... Les propositions explorent tous les arts et toutes les émotions des enfants âgés de 3 ans et plus. Les plus créatifs pourront s'essayer à la cuisine, à la sérigraphie ou au cirque lors d'ateliers et initiations spécialement conçues pour eux. Les autres s'évaderont à l'écoute des chansons, lectures et contes qui leur seront proposés. De la Halle ô Grains à l'Espace Saint-Patrice, de la médiathèque Les 7 lieux à l'Espace Saint-Jean, de la salle Toulouse Lautrec au Radar, des graines de mômes seront à retrouver dans toute la ville !

INFOS PRATIQUES

GRAINE DE MOTS
FESTIVAL DES ARTS DE LA PAROLE

DU 11 JANVIER
AU 5 FÉVRIER 2022

Programme complet et billetterie sur grainedemots.bayeux.fr



chanteurs de The Opera Locos quittent les scènes d'Avignon et du théâtre Bobino pour fouler les planches de Bayeux... Des rendez-vous à ne pas manquer !

PETIT FESTIVAL EST DEVENU GRAND

Spectacles, concerts, expositions, actions à destination des différents publics... Le festival Graine de Mots poursuit encore et toujours son développement. Des six rendez-vous à sa création en 2004 aux vingt-trois

spectacles recensés en 2022, « GDM » s'impose comme l'un des temps forts culturels de la scène régionale. Son offre pluraliste, adaptée aux différents publics qui fréquentent le festival, en est l'essence même. Aujourd'hui, même les enfants ont leur propre festival (voir encadré Graine de Mômes) au sein de Graine de Mots ! Alors rejoignons-nous, retrouvons-nous, pour écouter, regarder, découvrir une programmation éclectique faite d'artistes talentueux. ▲

10

C'est le nombre de compagnies régionales qui se produiront dans le cadre du festival Graine de Mots. Parmi elles, six ont bénéficié de résidences dans l'une ou l'autre des salles bayeusaines. Leurs spectacles, en partie créés à Bayeux, retrouvent ainsi l'écrin de leur genèse et leur premier public.

Retrouvons-nous !

Avant et après chaque spectacle, l'espace de convivialité de la Halle ô Grains – le Hors-Scène – sera ouvert. Planches, soupes, boissons accompagneront nos retrouvailles.



Ces dernières années, Bayeux a vu croître l'offre de meublés touristiques sur la commune. Le développement de ces maisons, appartements ou studios loués à une clientèle de passage est un signe de forte attractivité et de vitalité. Néanmoins, leur nombre grandissant n'est pas sans conséquences. Si l'arrivée d'investisseurs a permis la rénovation d'un habitat parfois ancien voire dégradé, elle s'est accompagnée d'une baisse de la population résidente* et de tensions aussi bien commerciales qu'immobilières. Afin d'encadrer le développement de ces modes d'hébergement, les élus de la Ville et de Bayeux Intercom ont voté une nouvelle réglementation.

UNE POLITIQUE GLOBALE DE L'HABITAT

Comme de nombreuses villes touristiques de toutes tailles, Bayeux est aujourd'hui amenée à réguler le

développement des meublés de tourisme. Si les principaux enjeux sont démographiques, ils s'accompagnent évidemment d'objectifs inhérents. « Nous devons protéger

le marché de l'immobilier, explique ainsi Carine Bion-Hetet, maire-adjointe en charge de l'urbanisme. Préserver la capacité des Bayeusains à se loger, c'est préserver les écoles, les commerces de proximité, les services. » La nouvelle réglementation récemment votée constitue ainsi l'un des leviers majeurs que la Ville a souhaité activer, en lien avec Bayeux Intercom – compétente en matière d'habitat et d'aménagement du territoire – dans le cadre d'une réflexion globale autour du logement. « Aux côtés des communes de Port-en-Bessin-Huppain et d'Arromanches-les-Bains, elles aussi concernées par cette problématique, Bayeux souhaite trouver le bon équilibre pour concilier tourisme et habitat, » conclut ainsi

l'élue. Des décisions qui s'intègrent dans les objectifs de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) signée avec l'État en avril dernier et qui ambitionne notamment de proposer aux habitants une offre immobilière adaptée et financièrement accessible. Cette même ORT a déjà permis la mise en place du dispositif fiscal Denormandie qui favorise lui aussi la réorientation de l'investissement privé vers le logement pérenne et abordable.

UNE PROCÉDURE EN DEUX TEMPS

Sans interdire la location occasionnelle d'une habitation principale, une nouvelle procédure entre donc en vigueur dès la fin d'année 2021 pour réguler l'activité de location à l'année. Première mesure mise en place : le **changement d'usage**. « Il s'agit d'une procédure obligatoire pour

tout propriétaire d'un bien locatif**, explique Loïc Jamin, maire-adjoint de Bayeux et vice-président de Bayeux Intercom en charge du développement touristique. Le changement d'usage acte la sortie du bien du parc résidentiel classique et permet de le dédier à la location touristique. » Soumis à conditions, le changement d'usage ne sera notamment autorisé que pour un maximum de deux meublés par propriétaire. « Cette nouvelle réglementation accompagnera le développement de nouveaux meublés de tourisme sur le territoire, » poursuit l'élue. Afin de ne pas pénaliser les propriétaires de biens déjà déclarés, engagés sur un plan pluriannuel d'amortissement, l'autorisation de changement d'usage sera accordée dans ce cas pour une durée de neuf ans. À l'issue de ce délai, les propriétaires devront se conformer au nouveau règlement.

Bayeux souhaite trouver le bon équilibre pour concilier tourisme et habitat

Deuxième mesure phare : l'obtention du **numéro d'enregistrement**. Nécessaire pour publier une annonce sur les plateformes de type Aritel ou Airbnb, ce numéro s'obtient après télédéclaration et remplace les déclarations sur formulaires Cerfa, désormais caduques. Après avoir fait le nécessaire pour signaler le changement d'usage, les propriétaires de meublés de tourisme pourront obtenir leur numéro d'enregistrement et proposer leur bien aux visiteurs. « Cette seconde mesure permettra également d'offrir une meilleure connaissance du marché des meublés de tourisme, » conclut Loïc Jamin. ▲

* D'après l'INSEE, la population totale de Bayeux est passée de 14 312 à 13 350 entre 2013 et 2018.
** Sauf logement occupé en qualité de résidence principale (habité plus de 8 mois dans l'année et loué moins de 120 jours par an)





FIN D'ANNÉE UN NOËL ANIMÉ

Après un Noël 2020 en demi-teinte, les festivités reprennent leur place cette année à Bayeux ! Une nouvelle fois, l'office de tourisme, l'association Bayeux Shopping et la Ville concentrent leurs actions pour offrir aux habitants et visiteurs une fin d'année féérique...

LA CATHÉDRALE DE GUILLAUME

Chaque année en décembre, la majestueuse cathédrale revêt ses habits de lumière... Dans la nef, des écrans éphémères permettent de projeter les 70 mètres de la célèbre Tapisserie de Bayeux, à l'endroit même où l'œuvre fut sûrement exposée pour la première fois au XI^e siècle. Prouesse technique et technologique, ce spectacle met également en relief l'architecture du lieu : arcades, motifs sculptés, chaire mais également chœur sont ainsi magnifiés par un subtil jeu de couleurs.

Pratique

Tous les samedis jusqu'au 11 décembre puis tous les jours (sauf 24 et 25) du 18 au 30 décembre. Séances à 18h, 18h30, 19h, 19h30 et 20h. Gratuit, sans réservation, nombre de places limité. Pass sanitaire et masque exigés.



LE MARCHÉ DE NOËL

Du vendredi 17 au mercredi 22 décembre, découverte du marché de Noël ! Autour de l'arbre de la Liberté, artisans d'art et producteurs locaux accueilleront les visiteurs pour faire découvrir leurs savoir-faire. Gourmandises, idées cadeaux mais également ateliers coiffure et maquillage sont au programme.

Pratique

› Vendredi 17 décembre de 15h à 21h
› Du samedi 18 au mardi 21 décembre de 9h30 à 20h
› Mercredi 22 décembre de 9h30 à 19h



ET LA LUMIÈRE FUT !

Depuis plusieurs années, la Ville de Bayeux investit pour illuminer les fins d'année. En 2021, de nouvelles surprises seront à découvrir dès la nuit tombée. Autour de l'arbre de la Liberté, structures lumineuses et décorations féériques devraient notamment émerveiller les passants. Le cadeau, la sphère et les boules dernièrement acquises, seront réinstallés pour offrir un ensemble enchanteur.



MA LETTRE AU PÈRE NOËL



Tout droit arrivé du Grand Nord, le Père Noël pose ses valises début décembre dans son chalet place de la Liberté. Une boîte aux lettres permettra aux enfants de lui adresser leur liste de cadeaux. Ses fidèles lutins de la résidence Domitys répondront à chaque courrier. De son côté, Bayeux Shopping propose aux enfants de participer au grand jeu de Noël : un dessin, à retrouver dans le programme Bayeux fête Noël, est à déposer dans la boîte aux lettres du Père Noël. À la clé, de jolies surprises...

Pratique

Programme Bayeux fête Noël disponible dans tous les lieux publics



Rencontre le Père Noël
lors de son arrivée à Bayeux
DIMANCHE 12 DÉCEMBRE
À 15H !



LES GALOPADES DE NOËL

Annulées en 2020 en raison du contexte sanitaire, les Galopades reviennent cette année ! Vendredi 17 décembre, petits et grands sont invités à participer à cette course familiale et sans chrono. Chaussez vos souliers de lutin, enfiler votre bonnet de Noël, couvrez-vous bien et retrouvez l'ambiance festive qui caractérise ce rendez-vous incontournable des fêtes de fin d'année à Bayeux. Les meilleurs déguisements seront récompensés.

Pratique

Vendredi 17 décembre, dès 19h30 parvis de l'Hôtel de Ville. Inscriptions sur normandiecourseapied.com 5 € dont 1 € reversé au dispositif OSYS de l'association Jacques Cornu, service de proximité pour l'accompagnement des victimes de violences conjugales. Gratuit pour les moins de 14 ans



DES VISITES GUIDÉES THÉMATISÉES

L'office de tourisme saupoudre ses visites guidées de cannelle et de sucre d'orge ! Durant les vacances de Noël, les guides reprennent le chemin de la cathédrale, du vieux Bayeux et des bords de l'Aure en incluant des anecdotes liées aux fêtes de fin d'année.

Renseignements

Office de tourisme de Bayeux Intercom, 02 31 51 28 28 ou bayeux-bessin-tourisme.com



le mot de...

Emmanuelle Chabertier
Maire-adjointe en charge du commerce et de l'emploi

« La période des fêtes est pour beaucoup l'occasion de se retrouver en centre-ville. Le marché de Noël, les animations, les différents lieux de rencontre, les nouvelles offres des commerçants sont autant d'éléments qui participent à créer une véritable ambiance familiale et chaleureuse. La piétonisation et la gratuité des parkings accompagneront cette belle énergie, rendant leur centre-ville aux habitants. »

en bref

Bayeux fête Noël

En plus du marché de Noël, l'association Bayeux Shopping propose tout un programme d'animations en décembre. Des échassiers lumineux, des ours polaires et autres bonhommes de neige déambuleront dans les rues de la ville les dimanches 12 et 19 décembre. Jeux concours, manège, balades en calèche complètent le programme.

Pratique

Programme Bayeux fête Noël disponible dans tous les lieux publics

Mon beau sapin...

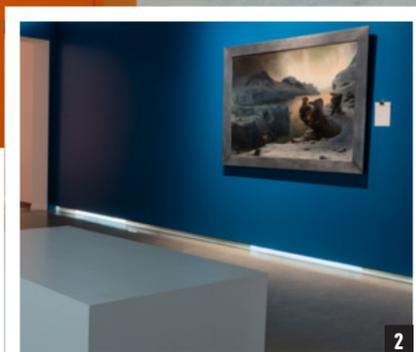
Dès le 21 décembre et jusqu'au 24 janvier, des enclos à sapins seront à disposition des habitants dans toute la ville. Les sapins naturels, sans décoration pourront y être déposés. Les sapins artificiels, floqués, les sacs à sapins, les décorations et autres déchets verts n'y auront pas leur place. Après le succès de l'expérience menée l'an passé, une opération de broyage sera organisée à l'issue de la collecte. Le paillage obtenu sera de nouveau distribué gratuitement aux habitants.

Le centre-ville vous appartient

Afin d'accompagner le shopping de fin d'année, la Ville de Bayeux piétonnise la rue principale les 11, 12, 18 et 19 décembre et offre le stationnement les samedis 11 et 18 de 14h à 19h. L'occasion de profiter sans limite des commerces, illuminations et animations proposées à Bayeux !



MUSÉES
QUAND VOYAGENT
LES ŒUVRES...



Photos des œuvres *Kayaks esquimaux*, *le baiser* (1) et *Chasseurs norvégiens au Spitzberg* (2) lors de leur exposition au Nordnorsk Kunstmuseum de Tromsø, en Norvège, en 2021.

Labellisé Musée de France, le musée d'art et d'histoire Baron Gérard de Bayeux s'engage pleinement dans les missions de conservation, de restauration et de diffusion des œuvres qu'il abrite. Ces dernières, intégrées dans un parcours muséographique savamment étudié, peuvent être amenées à quitter temporairement leur socle ou leur mur afin de rejoindre des expositions aux quatre coins du globe. Des prêts qui participent au rayonnement exceptionnel de la ville.

BAYEUX À TRAVERS
LE MONDE

Des premiers prêts dans les années 30 au départ de *La Cage* fin septembre au Louvre-Lens (voir photos page suivante), les œuvres conservées à Bayeux voyagent régulièrement. « Cela fait partie de nos missions de montrer la richesse des collections de Bayeux dans l'offre française, » explique Antoine Verney, conservateur en chef des musées de Bayeux. Voire dans l'offre internationale ! En 1994, après avoir été présenté au Grand Palais de Paris,

le tableau *Portraits à la campagne* de Gustave Caillebotte prend le large et rejoint le continent américain pour être présenté à l'Art Institute of Chicago. Très demandé, il fera également étape à Tokyo, New York et plus récemment au musée des impressionnistes à Giverny. « Pour une exposition intitulée "Côté jardin, de Monet à Bonnard", le musée a présenté une centaine d'œuvres dont *Portraits à la campagne*, explique le conservateur. En échange, nous avons accueilli au MAHB Étude de Porten-Bessin (étude n°5, l'avant-port) de *Paul Signac* (1863-1935), une

huile sur toile que le peintre a réalisée lors d'un séjour dans le Bessin en 1882. » Si ce procédé n'est pas systématique, il arrive que le départ temporaire d'une œuvre conservée à Bayeux s'accompagne de l'arrivée d'une autre. « Ce qui permet de proposer au public fréquemment notre musée des pièces habituellement présentées ailleurs. » Ainsi les visiteurs ont pu découvrir en 2021 *Une larme pour une goutte d'eau* de Nicolas Luc-Olivier Merson (1846-1920). Appartenant à la Maison de Victor Hugo de Paris, cette huile sur toile a rejoint Bayeux

La Cage (1763) dit autrefois Le Nid de François Boucher.



Le Nid d'après Boucher par Pablo Picasso (1919).



Fin septembre 2021, le tableau de François Boucher, *La Cage* (1763), dépôt du Musée du Louvre au MAHB depuis 1976, a rejoint les œuvres qui ont inspiré Picasso dans le cadre d'une grande exposition au Louvre-Lens.



En 2021, les visiteurs ont pu découvrir au MAHB l'œuvre *Une larme pour une goutte d'eau* de Nicolas Luc-Olivier Merson (1846-1920), prêtée par la Maison de Victor Hugo de Paris.

après que le musée a accepté le prêt de deux œuvres du peintre François-Auguste Biard. « *Chasseurs norvégiens au Spitzberg et Kayaks esquimaux*, le baiser, ont été présentées au Nordnorsk Kunstmuseum de Tromsø, en Norvège, là où l'une d'elles a été réalisée, » détaille le responsable. Prochain départ prévu : le prêt de *Sapho* d'Antoine-Jean Gros au Musée de la vie romantique à Paris.

Montrer la richesse
des collections
de Bayeux

UNE PROCÉDURE
MILLIMÉTRÉE

Très sollicité car pluraliste (pièces archéologiques et ethnographiques, porcelaines et dentelles de Bayeux, peintures, estampes...), le MAHB étudie chaque demande avec minutie. « Généralement, une demande émane d'un musée et est souvent formulée dans le cadre de la préparation d'une exposition temporaire, » explique Dominique Herouard, directrice du MAHB. Si la volonté de la Ville est de rendre visibles ses collections au plus grand nombre, elle peut choisir de refuser un prêt. « Lorsque le sujet de l'expo-

sition n'est pas cohérent avec l'œuvre souhaitée ou que le calendrier est inadapté, illustre la responsable. Nous veillons notamment à conserver une cohérence dans le parcours proposé au sein du musée et une offre toujours complète. » Autre vérification primordiale : la sécurité. Conditionnement, transport, présentation... Autant de points de vigilance scrutés à la loupe. « Une fois le prêt validé, nous effectuons un constat d'état de l'œuvre, explique Arnaud Frémy, régisseur des collections. Comparable à un état des lieux, il est réalisé au départ et au retour de l'œuvre et permet de vérifier que celle-ci n'a pas été altérée. » Étudiée sous toutes ses coutures, prête à quitter Bayeux, la pièce est conditionnée et transportée selon les recommandations des équipes bayeusaines. « Il nous arrive aussi d'accompagner l'œuvre jusqu'à son lieu d'accrochage, » ajoute l'agent. Souvent prêteuse, la Ville revêt parfois son costume d'emprunteuse comme en 2019 lors de l'exposition temporaire autour de l'âge du Bronze. De grand intérêt scientifique, cette présentation avait été rendue possible par la participation de nombreux musées voisins. « Des échanges définitivement essentiels pour la valorisation et l'étude de nos riches collections, » concluent ces amoureux du patrimoine. ▲

en bref
Musée de France

Est labellisée Musée de France « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public ». Un Musée de France doit notamment s'engager sur les missions de restauration, conservation, étude et enrichissement des collections, les rendre accessibles au public, mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion, et contribuer aux progrès de la recherche. (loi du 4 janvier 2002. Source : culture.gouv.fr)

Le saviez-vous ?

Lors du constat d'état, l'œuvre est étudiée dans son ensemble. Pour une peinture, on regardera également l'état de son cadre. À l'arrière de celui-ci se trouvent souvent des étiquettes. Témoins des précédents voyages de l'œuvre, elles font partie intégrante de son histoire et doivent, à ce titre, être préservées.



Loïc Jamin
Maire-adjoint
en charge du tourisme,
des musées,
de l'attractivité
et de la valorisation
du patrimoine

« Tous ces mouvements, tous ces prêts et échanges font aujourd'hui du MAHB et de Bayeux des références dans le milieu culturel. Les œuvres prêtées font rayonner notre ville par-delà les frontières. Elles peuvent faire naître chez ceux qui les admirent des envies de séjour culturel, et d'autres idées d'exposition chez les scientifiques qui les étudient. »



Vue depuis le carrefour Vallée des Prés / avenue Georges Clemenceau.



▲ Vue depuis la rue de Bretagne sur l'arrière du bâtiment

Vue depuis l'avenue de la Vallée des Prés ▼



© CBA architectes

Un ensemble dédié aux activités de santé et développant des usages complémentaires

ATTRACTIVITÉ

UN NOUVEAU PÔLE SANTÉ EN CENTRE-VILLE

Une offre médicale est essentielle pour le confort des habitants et l'attractivité d'un territoire. À Bayeux, plusieurs praticiens prendront prochainement leur retraite. Face à ce constat et consciente de ses atouts en terme d'attractivité médicale – qualité de vie, présence d'un hôpital, groupement de santé – la Ville a engagé depuis plusieurs années une large réflexion et mené des actions pour proposer aux habitants un service constant. Après la création du pôle santé Argouges par un groupement de professionnels sur un terrain de la ville, un projet se dessine avenue de la Vallée des Prés...

DES ENJEUX MULTIPLES

Soucieuse de conforter l'offre médicale locale et de favoriser le maintien voire l'arrivée de nouveaux médecins, la Ville voit dans le pôle santé de la Vallée des Prés de plus larges enjeux : service à la population, revitalisation du centre-ville, attractivité du territoire, requalification d'une entrée de ville... Des ambitions inscrites au projet d'opération de revitalisation du territoire (ORT), signé en avril dernier avec l'État. Sur une parcelle de 2 000 m², le projet permettra à la fois de répondre aux nouveaux usages des praticiens et des patients, mais également de reconfigurer un espace actuellement inexploité et pourtant idéalement situé, en entrée de ville. Bayeux, « petite ville de demain », souhaite par son rayonnement impacter l'ensemble du territoire environnant.

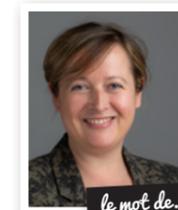
DE LA CRÈCHE AU PÔLE SANTÉ

En février 2021, la Ville lançait donc un appel à projets pour la réalisation du pôle santé de la Vallée des Prés, en lieu et place des locaux de l'ancienne crèche de la Caisse d'Allocations Familiales : à la suite du déménagement des lits au sein du pôle petite enfance en 2019, le site était resté inoccupé. La Ville, en concertation avec des professionnels de santé du territoire, avait alors saisi l'opportunité de requalifier les bâtiments – et plus largement l'entrée de ville – en y implantant un pôle santé. Après des études de faisabilité, tant techniques que financières, elle avait racheté les locaux en décembre 2020, dans l'optique de les revendre avec l'assurance du développement d'un groupement médical. Ainsi est né le projet de pôle santé, désormais porté par le groupe Linkcity Grand Ouest.

DES USAGES COMPLÉMENTAIRES

Lauréate de l'appel à projets, l'agence normande Linkcity Grand Ouest a formulé une proposition permettant de répondre à la problématique de santé mais également de développer des usages complémentaires qui permettront d'accompagner la revitalisation du quartier et plus largement du centre-ville. L'esquisse prévoit un ensemble dédié aux activités de santé (libérales et salariées), mais intègre aussi de l'hébergement. Des appartements autonomes et inclusifs pour des personnes en situation de handicap ou en perte

d'autonomie dialogueront parfaitement avec les praticiens à proximité, quand des appart-hôtels - au delà de leurs fonctions premières - permettront aux familles des résidents de leur rendre visite en toute sérénité. Cette proposition à la vision plus large a également retenu l'attention des élus par son caractère environnemental : bâtiment à énergie positive, réemploi de matériaux, préservation et compensation positive des arbres... Mélant à la fois cohérence, intégration et contemporanéité, le bâtiment devrait être livré en 2024. ▲



le mot de...

Carine Bion-Hetet
Maire-adjointe en charge de l'urbanisme

« L'attractivité d'une ville et d'un territoire est conséquence de différents facteurs. Parmi eux, les services et équipements de proximité sont essentiels. Ce projet de pôle santé, initié par la Ville et désormais porté par le groupe Linkcity, participera à l'opération de revitalisation du centre-ville et maintiendra un dynamisme déjà reconnu. »

en bref

➔ Pôle santé Argouges

En septembre 2015, le pôle santé Argouges (1 200 m²) était inauguré au cœur du quartier du même nom. Médecins généralistes, dentistes, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, podologues, sages-femmes et diététiciens y accueillent depuis leurs patients.





CITOYENNETÉ

Le conseil municipal enfance jeunesse devient intercommunal

Mobilisés depuis de nombreuses années au sein du conseil municipal enfance jeunesse (CMEJ), les jeunes Bayeusains évolueront désormais au

sein d'un conseil communautaire (CCEJ) aux côtés d'autres enfants du territoire intercommunal. Au total, 32 jeunes élus siègeront durant deux ans au CCEJ soit deux élus pour chacune des 16 écoles privées et publiques du territoire. Accompagnés par Florence Lemonnier - déjà animatrice de l'ancien CMEJ - les jeunes devront d'abord se porter candidats, se lancer dans une campagne électorale pour espérer remporter l'adhésion de leurs camarades. Proclamation des résultats en décembre !

CULTURE

Un nouveau cours à l'école municipale de musique !

Depuis le mois d'octobre, un nouveau cours a rejoint le planning de l'école municipale de musique de Bayeux : consacré à la culture musicale, celui-ci est ouvert aux élèves au sortir de la 4^e et aux adultes. Tout en privilégiant la discipline musicale, l'enseignement s'oriente vers une approche pluridisciplinaire mêlant littérature, arts graphiques, architecture, danse, théâtre, cinéma... Le travail sur les genres, les formes, les styles et les compositeurs est mis en perspective dans un contexte historique et social et ce, de la Renaissance à nos jours. Les thèmes peuvent être choisis en relation avec certains concerts et spectacles qui se déroulent sur le territoire.



PRATIQUE

Cours dispensé le mardi de 18h30 à 20h, tous les 15 jours, d'octobre à juin, hors vacances scolaires.
Inscription annuelle : 35 € pour les Bayeusains / 40 € hors Bayeux.
Renseignements : école municipale de musique de Bayeux - 02 31 92 24 38 - ecolemusique@mairie-bayeux.fr



VIE QUOTIDIENNE

Stationnement : la gratuité renouvelée

Depuis 2018, chaque Bayeusain peut bénéficier d'une heure gratuite (ou deux fois 30 minutes) de stationnement chaque jour. Soumis à renouvellement, le dispositif phare de la politique de stationnement de la Ville de Bayeux est maintenu. Afin de continuer à en bénéficier, les abonnés sont invités à renouveler leur abonnement **avant le 31 décembre 2021**. Comment ? En se connectant à la plateforme bayeux.e-habitants.com ou en se présentant à l'accueil population situé 12 bis rue Laitière. Un justificatif de domicile de moins de trois mois sera demandé (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou d'abonnement internet, quittance de loyer). Les personnes qui n'étaient pas abonnées doivent quant à elles s'adresser à la police municipale pour constituer leur dossier et fournir - en plus du justificatif de domicile - la carte grise du véhicule (adresse bayeusaine).

PRATIQUE

stationnement.bayeux.fr



INTERNATIONAL

Une norvégienne à Bayeux !

Après la Pologne, l'Irlande et l'Allemagne, c'est au tour de la Norvège d'être mise à l'honneur en 2021/2022 avec l'arrivée de Mina à la mairie de Bayeux. La jeune norvégienne de 25 ans a intégré en septembre le programme Corps européen de solidarité et répondu à l'annonce publiée par la Ville de Bayeux sur le portail européen. Contrairement aux anciennes volontaires, Mina n'arrive pas en terre inconnue... Entre 2012 et 2015, la jeune femme était scolarisée au lycée Alain Chartier puis au lycée Arcisse de Caumont, au sein de la section norvégienne ! C'est son ancienne « maman »

d'accueil qui, alertée par une publication sur le compte Facebook de la Ville de Bayeux, l'a informée de la possibilité pour elle de revenir dans la cité bajocasse et de poursuivre sa découverte de la région et plus largement du pays. De retour dans la première ville de France à l'avoir accueillie, Mina compte bien rendre aux Bayeusains l'hospitalité qu'ils lui ont réservée. Tout au long de l'année, elle ira à la rencontre des jeunes et des moins jeunes pour partager sa culture scandinave. Passionnée de dessin, elle compte bien s'appuyer sur son bagage artistique pour animer des ateliers et créer de nombreux rendez-vous.

Pour suivre les aventures de Mina à Bayeux :

L'aventure bayeusaine de Mina [mina_bayeux](https://www.instagram.com/mina_bayeux)



ÉVÉNEMENT

Festival international du cirque de Bayeux : réservez dès maintenant !

Initialement programmée en mars 2020, la 9^e édition du Festival international du cirque de Bayeux avait été reportée pour mars 2022. Dès à présent, réservez vos places pour assister à l'un des événements emblématiques de la vie culturelle et associative bayeusaine ! Du 14 au 20 mars, la place Gauquelin-Despallières revêt strass et paillettes et les meilleurs trapézistes, jongleurs, clowns et équilibristes du moment offrent leurs numéros primés dans les plus grands festivals internationaux.

PRATIQUE

festivalcirquebayeux.fr

URBANISME

Demandes d'autorisations d'urbanisme : passez au tout numérique !

Début 2022, les communes du Bessin proposeront une téléprocédure permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme. Toutes sont à pied d'œuvre pour offrir à l'ensemble des habitants une proposition unique et une qualité de traitement égale : TER Bessin (voir page 4) a œuvré pour déployer, à l'échelle du territoire, une plateforme mutualisée. Une initiative saluée par l'État qui a accordé une aide significative pour le développement de cet outil commun. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier prochain, les demandes d'autorisation d'urbanisme (formulaires CERFA et pièces) pourront être déposées via le portail <https://urba-demat.ter-bessin.fr> Pour les administrés, une simplification des démarches ; pour les équipes, un outil d'aide au traitement.

PRATIQUE

<https://urba-demat.ter-bessin.fr>



CITOYENNETÉ

Le comité consultatif citoyen prend son envol

Samedi 16 octobre, les membres du comité consultatif citoyen se sont réunis pour la première fois. Au total, 17 personnes, âgées de 16 à 73 ans, ont rejoint le dispositif. Tirées au sort en septembre, informées par courrier, ces dernières ont répondu favorablement à l'appel de la Ville. Une fois par mois, elles se réuniront pour travailler à l'élaboration d'un plan d'actions visant à accroître la végétalisation de la ville. Parallèlement, elles mèneront un travail de construction d'une charte de la participation citoyenne pour les années à venir. Les réunions se tiendront sous la forme d'ateliers permettant l'expression de tous.

Des tiers pourront être conviés selon les demandes et besoins des membres du comité, des rencontres avec les jeunes élus du Conseil Communautaire Enfance Jeunesse et les membres du Conseil des Sages pourront être programmées, et un travail commun avec les correspondants environnement du conseil municipal est envisagé.



AGENDA

LA CATHÉDRALE DE GUILLAUME

Jusqu'au 30 décembre

GALOPADES DE NOËL

Vendredi 17 décembre

MARCHÉ DE NOËL

Du 17 au 22 décembre

ÇA TE DIT NIGHT FEVER

Samedi 8 janvier

GRATINE DE MOTS, 10^e ÉDITION

Du 11 janvier au 5 février

GEEKORAMA

5 et 6 mars

9^e FESTIVAL INTERNATIONAL

DU CIRQUE DE BAYEUX

Du 14 au 20 mars

CONSEILS MUNICIPAUX

15 décembre, 2 février, 9 mars

Bayeux Intercom, place Gauquelin-Despallières (salle des assemblées).
Les séances sont publiques.

à noter



Infos pratiques, permanences, agenda, démarches en ligne...

Retrouvez toutes les infos sur **bayeux.fr**



expression de la

MAJORITÉ

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ : Patrick GOMONT, Arnaud TANQUEREL, Christine CABON, Lydie POULET, Loïc JAMIN, Carine BION-HETET, Jean-Marc DELORME, Emmanuelle CHABERTIER, David LEMARESQUIER, Jean LEPAULMIER, Françoise JEAN-PIERRE, Monique PERIAUX, Didier BAREY, Sylvie CAYREL, Patrick CREVEL, Béatrice CHATEL, Philippe LAULHÉ, Marie-Emmanuelle JOLIBOIS, Éric PIOGER, Isa BOUDARD, Aurélien MARIE, Agnès VALETTE, Bertrand COLLET-MORIN, Christelle BASLEY, Justin BRIANE, Nicole LUNEL, Aurélien ANDRÉ, Olivier LAISNEY.

À vos côtés, à votre écoute

Petit à petit, la vie d'avant a repris ses droits. Si cela demeure fragile et incertain, rien ne remplace nos moments d'échanges, de cohésion. La COVID ne s'attaque pas seulement à notre santé mais aussi à ce qui fait société. Dans ce contexte, notre mission première – être à votre écoute, connaître vos inquiétudes, vos attentes pour vous être le plus utiles possible – revêt encore plus de signification. Et nous nous en donnons les moyens. Avec cette conviction qu'au niveau local, le débat démocratique s'exerce d'abord au quotidien, en entretenant un

dialogue permanent, direct, sans démagogie avec les habitants. Nous mettons donc tout en œuvre pour faciliter l'accès aux services, aux élus. Via des permanences, des rendez-vous en mairie ou à votre domicile, des réunions publiques en amont des travaux d'ampleur et en étant actifs et réactifs sur les réseaux sociaux. C'est dans cette optique que nous avons créé le conseil des sages ou le conseil municipal jeunesse devenu depuis communautaire. Parce que la citoyenneté ne s'arrête pas au vote, nous avons ajouté un

Comité Consultatif Citoyen. Constitué par tirage au sort, il est déjà à pied d'œuvre afin de proposer à la municipalité un plan d'action pour accroître la végétalisation et une charte de la participation citoyenne.

Il démontre notre volonté d'associer Bayeusaines et Bayeusains aux projets d'embellissement, et d'encourager des comportements citoyens actifs, écoresponsables, porteurs de solidarité et de mieux vivre ensemble.

expression de la

MINORITÉ

BAYEUX DEMAIN : Agnès FURON, Dario PIZZUTO, Stéphanie ASTIER, Marie LADOUSSE.

Suite à la démission d'un des 4 élus de la liste de BayeuxDemain, nous souhaitons revenir sur le principe d'une liste citoyenne. C'est parce que les affaires de la cité nous concernent toutes que nous, citoyen.nes, avons choisi de construire une liste pour s'inviter à la table des élu.es et débattre. L'exercice d'élu.e de la minorité sera un exercice partagé entre plusieurs membres pendant le mandat. Nous ne revendiquons pas l'existence d'un meneur providentiel mais celui d'un collectif citoyen, conscient des enjeux de demain, qui

souhaite politiquement agir sans autre stratagème que celui de ne pas être langue de bois. Notre démocratie s'appauvrit dans son expression : la frustration et la colère terminent dans la rue, quand le silence des isolés devient assourdissant !

Quand la municipalité peine à prendre en compte les crises que nous traversons, nous proposons des alternatives à la poursuite d'une politique datée : l'agriculture urbaine pour l'autonomie alimentaire, les principes de la sobriété pour le logement, des infrastructures

cohérentes pour une réelle prise en compte des mobilités douces, des comités de citoyen.nes pour le vivre-ensemble. Si la liste a peu de moyens, elle veut mettre la lumière sur ces sujets en argumentant par des exemples concrets mis en place par des villes pionnières. Demain ne sera pas comme hier, mais ce sera mieux ! Retrouvez nos publications sur le site de la ville <https://www.bayeux.fr/fr/bayeux-demain> et faites votre avis !

RASSEMBLEMENT POUR BAYEUX : Philippe CHAPRON.

Depuis plusieurs semaines, et alors que la fin de la crise sanitaire qui frappe notre pays depuis de nombreux mois semble s'annoncer, nos concitoyens, à commencer par les Bayeusaines et les Bayeusains, sont de nouveau frappés par l'augmentation du coût de la vie.

En un an seulement les prix du carburant ont connu une hausse spectaculaire de près de 17%. Ceux de l'électricité et du gaz ont, respectivement augmenté de 6 et 10%. Ces énièmes coups durs portés au pouvoir d'achat des français ne sont plus acceptables

surtout lorsque l'on sait que deux tiers des prix des carburants sont constitués de taxes.

Dans son programme de candidate à la prochaine élection présidentielle, seule Marine Le Pen s'engage clairement dans la perspective d'une baisse durable de la fiscalité, ceci redonnant aux français une marge dans l'exercice de leur pouvoir d'achat.

Suppression de la TVA sur la TICPE (taxe sur les carburants et l'énergie), annulation de la hausse de la CSG décidée

par Emmanuel Macron et qui a coûté en moyenne 500€ par retraité, baisse immédiate de 5% des tarifs de l'électricité et du gaz, réforme de la fiscalité sur les successions et les donations pour faciliter le lien entre les générations, exonération totale d'impôts sur les sociétés et sur le revenu pendant 5 ans pour les jeunes de moins de 30 ans qui voudraient créer leur entreprise, tels sont les propositions en faveur d'une certaine « paix fiscale » de la candidate en campagne soutenue par le Rassemblement National.



MATHIS MAGLOIRE PRODIGE DE LA RÉPUBLIQUE

En mai dernier, Mathis Magloire était distingué par le Gouvernement en devenant Prodiges de la République pour le Département du Calvados. Chaque année, ce dispositif national permet de valoriser l'action de jeunes, mobilisés au service d'une personne ou d'une cause. Parmi les 20 000 candidatures reçues, celle de ce jeune Bayeusain. Rencontre.

À seulement 18 ans, Mathis est déjà bien identifié parmi le réseau bénévole local. Tout a commencé – une fois n'est pas coutume – avec le confinement. Nous sommes en avril 2020. À Bayeux comme ailleurs, la distribution de masques s'organise. Sur ses réseaux

sociaux, la Ville appelle à la générosité des habitants : elle a besoin de bras pour assembler les masques qui seront prochainement fournis gratuitement à la population. Connecté, le jeune Mathis voit passer l'annonce et se décide. « D'abord pour passer le temps, avoue-t-il avec un

« Je me rendais simplement utile »

sourire timide, mais aussi pour aider. » Il se rendra plusieurs fois à la Comète pour participer à l'opération. Une mobilisation qui ne restera pas invisible aux yeux d'Anne-Sophie Faelchlin, directrice du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bayeux. « C'est elle qui m'a recontacté quelques mois plus tard en me proposant d'être bénévole au centre de dépistage. » Durant un an, et jusqu'à la fermeture du centre installé dans l'ancienne école Alain Chartier, le jeune homme se rend deux fois par semaine sur site. « J'accueillais les personnes testées, je les aidais à remplir leur formulaire, je désinfectais les surfaces, détaille-t-il avec humilité. Bref, je me rendais simplement utile. »

Disponibilité, gentillesse, modestie... Les qualités de Mathis ne passent pas inaperçues. Mieux encore ! Elles répondent parfaitement à un appel à candidatures lancé par le Gouvernement dans le cadre du dispositif Prodiges de la République. Alertée par la directrice du CCAS, la Ville de Bayeux constitue alors un dossier pour Mathis en mettant en avant sa mobilisation citoyenne au cœur d'une situation de crise inédite. Le profil fait mouche et bientôt, Mathis reçoit l'information officielle : il est lauréat pour le Département du Calvados ! Crise sanitaire oblige, il ne pourra pas profiter d'une cérémonie officielle à Paris mais sera convié le 27 mai 2021 en Préfecture pour assister à une visioconférence assurée par la ministre déléguée chargée de la citoyenneté. Malheureusement, le jour et l'heure ne conviennent pas : en parallèle de ses activités bénévoles, Mathis suit un apprentissage en boulangerie-pâtisserie.

« Ce jour-là, j'étais en cours, regrette l'apprenti. Mais j'ai reçu par mail mon diplôme de Prodiges. » Un diplôme et un chèque de 500 euros à remettre à l'association de son choix ! Une aubaine pour ce jeune bénévole déjà très investi. Infatigable, Mathis poursuit son engagement en parallèle de ses études : après avoir été assesseur lors des dernières élections départementales et régionales, le jeune homme se rend une à deux fois par semaine à l'Espace Saint-Jean. Là-bas, il accompagne les enfants et adolescents lors de séances d'aide aux devoirs. « Une semaine sur deux, je ne peux pas assurer les deux sessions hebdomadaires car je suis moi-même en cours. » Un regret contrebalancé par toutes les connaissances que lui apporte son cursus. « Après trois ans de CAP pâtisserie, j'ai choisi de poursuivre avec deux années de boulangerie. » À terme, l'élève aura toutes les compétences pour travailler en boulangerie, voire créer sa propre entreprise. Si aujourd'hui Mathis évolue auprès de son maître d'apprentissage au Petit Moulin, avenue Georges Clemenceau, le jeune homme rêve déjà à sa propre boutique... Nul doute qu'il saura saisir les opportunités qui se présenteront à lui, comme il l'a déjà fait jusqu'à aujourd'hui. Bravo Mathis !





BAYEUX

10^e
édition

Festival des arts de la Parole

G
D
M

DU 11
JANVIER

AU 5
FÉVRIER
2022

GRAINE DE MOTS • Festival des arts de la Parole • Tout public

Théâtre, musique, lectures, contes et convivialité

INFO ET BILLETTERIE : grainedemots.fr • 02 31 92 03 30

